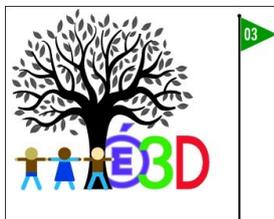


# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION LES BOUSSICATS



**Directrice**  
Mme MARGUET Magali

**Téléphone**  
03 86 51 26 19  
03 86 52 38 13

**Courriel**  
0890398Z@ac-dijon.fr

**Adresse**  
26 RUE THÉODORE DE BEZE  
15 BIS, RUE PIERRE ET MARIE CURIE  
89000 AUXERRE

## Procès-verbal du premier conseil d'école

**LUNDI 06 NOVEMBRE 2023**

**18h**

### **MEMBRES PRÉSENTS**

#### **Membres de l'équipe pédagogique**

Mmes Barbé, Bouveau, Dandoit, Damien, Gomez, Goult, Scherperel, Renouard  
Mmes Saillant et Schramm, stagiaires professeures des écoles  
Messieurs Amiard, Jacomet et Noirod.  
Mme Marguet, directrice de l'école.

#### **Représentants de parents d'élèves**

Mmes Banse, Bridoux, Delagneau, Leeuws, Mutel et Mostaert  
M. Philippon.

#### **Représentants de la Mairie**

M. Marmagne, adjoint au maire d'Auxerre, chargé du temps de l'enfant

### **INVITÉES**

Mme Jacquemard, directrice du Centre de Loisirs des Brichères  
Mme Noyon, responsable des centres de loisirs et des accueils périscolaires de la ville d'Auxerre

### **ABSENTS EXCUSÉS**

M. Briolland, inspecteur de l'éducation nationale  
Mme Vourey, enseignante  
M. Druon, enseignant remplaçant rattaché à l'école  
Mmes Chenonier, Gueniffey et Leuthreau, membres du RASED des Rosoirs  
Mme Orer, représentante de parents d'élèves

## **1) Présentation et installation du nouveau conseil d'école**

Les membres du conseil d'école sont présentés.

### **Les représentants de la collectivité**

La Ville d'Auxerre est représentée par M. Marmagne chargé du temps de l'enfant.

Mmes Jacquemard et Noyon ont été invitées à participer à ce premier conseil pour présenter la nouvelle organisation du temps périscolaire.

### **Les représentants de parents d'élèves**

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 13 octobre. Suite à la validation du conseil d'école en 2022/2023, le vote s'est déroulé uniquement par correspondance. Une seule liste de 9 personnes était constituée.

Les chiffres de l'élection 2023:

337 inscrits sur liste électorale

135 votants (soit 48,96% de participation)

127 suffrages exprimés / 38 votes nuls

Les 9 candidats présents sur la liste ont été élus (9 titulaires) :

Mme BANSE Audrey

Mme BRIDOUX Abigaïl

Mme DELAGNEAU Anne

Mme MOSTAERT Sylvie

Mme ORER Béatrice

M. PHILIPPON Christophe

Mme LEEUWS Sandrine

Mme MUTEL Solène

Mme OUAZARF Jamila

### **L'école et l'équipe pédagogique**

L'école des Boussicats est une école d'application qui compte 10 classes, réparties sur deux sites. Quatre enseignants de l'école, assurent des missions de formation (PEMF = professeur des écoles maître formateur). Dans ce cadre, ils sont en charge du suivi de professeurs des écoles stagiaires (qui sont régulièrement accueillis dans les classes) et prennent part à la formation initiale et continue. Pour cela, ils bénéficient d'un temps de décharge. En tout, 14 enseignants exercent sur l'école.

Mme Marguet, directrice de l'école faisant fonction depuis la fin septembre 2022, reprend la répartition de son temps sur les deux sites.

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Théodore de Bèze	Pierre et Marie Curie	Théodore de Bèze	Pierre et Marie Curie

Elle rappelle les différentes possibilités pour la contacter :

- par téléphone pour signaler une absence ou donner une information (en laissant un message sur la boîte vocale):

P. & M. Curie : 03 86 52 38 13

- sur le téléphone portable pour la joindre directement :  
06 71 38 27 07
- par mail : [0890398Z@ac-dijon.fr](mailto:0890398Z@ac-dijon.fr)

L'équipe pédagogique compte également :

- les membres du RASED : Mme Chenonier, enseignante spécialisée à dominante rééducative et Mme Gueniffey, enseignante spécialisée à dominante pédagogique et Mme Leuthreau, psychologue scolaire.
- 3 AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) : Mmes Jagoury, Khattaby et Kuentz. A ce jour, l'ensemble des besoins en accompagnement des élèves sont couverts.

## **2) La rentrée scolaire à l'école des Boussicats**

### **Les effectifs et la répartition des élèves**

216 élèves étaient attendus à la rentrée 2023.  
5 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.  
3 radiations ont été demandées.  
L'école compte à ce jour 218 élèves.

À la rentrée prochaine, suite au départ de 37 CM2 et à l'arrivée de 30 élèves en CP, l'école devrait accueillir 211 élèves.

### **Organisation pédagogique et répartition des élèves**

La répartition des classes sur les deux sites de l'école est modifiée par rapport à celle qui existait depuis la rentrée 2020. Les CE2 étant au nombre de 56 élèves, une classe de 23 enfants est sur le site de Théodore de Bèze. On observe actuellement des effectifs chargés en cycle 3.

#### **Sur le site Pierre et Marie Curie - 6 classes de cycle 2 - 122 élèves**

20 CP - Mme Bouveau  
19 CP - M. Amiard / Mme Goult  
18 CP/CE1 - Mmes Dandoit et Farama  
21 CE1 - Mme Barbé  
21 CE1/CE2 - Mme Damien  
23 CE2 - Mme Scherperel / Mme Goult

#### **Sur le site Théodore de Bèze - 4 classes de cycles 2 et 3 - 96 élèves**

23 CE2 - Mme Pénéla (rempl. par M. Jacomet)  
26 CM1 - Mme Renouard  
23 CM1/CM2 - Mme Gomez / Mme Vourey  
24 CM2 - M. Noirot / Mme Vourey

## **Le bilan de la rentrée scolaire**

La rentrée scolaire à l'école de Boussicats s'est bien déroulée.

Comme à chaque rentrée, des évaluations diagnostiques ont été réalisées dans toutes les classes pour identifier les besoins des élèves et définir des priorités d'apprentissage. En CP, CE1 et CM1, tous les élèves ont été soumis à des évaluations nationales « Repères ». Les résultats sont satisfaisants dans leur globalité mais font apparaître une hétérogénéité importante. Elles ont permis d'identifier les élèves faibles ou avec des besoins précis.

De manière générale, les priorités à travailler sont la compréhension (orale et écrite), ainsi que la résolution de problèmes, ainsi que la capacité à se concentrer.

Pour cela, différentes formes d'aides peuvent être apportées :

- l'aide de l'enseignant(e) en classe,
- les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), qui ont lieu hors temps scolaire et qui permettent aux enseignants d'apporter une aide en cas de difficulté ponctuelle ou ciblée,
- l'aide du RASED : ce sont des enseignants spécialisés qui interviennent, à la demande de l'enseignant, dans la classe ou en dehors de la classe selon les besoins de l'enfant,
- le Programme de Réussite Éducative, mise en œuvre dans le cadre de la politique de la Ville, qui a démarré après les vacances de la Toussaint.
  - . l'accompagnement à la scolarité pour les élèves du CP au CM2 (1 groupe à Pierre et Marie Curie et 1 groupe à Théodore de Bèze)

## **3) Le règlement intérieur et la sécurité à l'école**

### **Plan Vigipirate**

Le Plan Vigipirate est actuellement porté au niveau 3 « Urgence attentat » suite aux événements du 16/10/23.

### **Présentation du PPMS**

Afin de se préparer à faire face aux différents risques qui pourraient survenir à l'école, deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sont mis à jour tous les ans pour les deux sites :

- le PPMS « Risques Majeurs »
- le PPMS « Attentat - Intrusion »

Dans ce cadre, des exercices de sécurité obligatoires doivent être organisés avant les vacances de Noël, ils seront effectués au début du mois de décembre. Le choix portera sur des exercices de confinement.

Sur le site de Théodore de Bèze, un boîtier expérimental sera proposé, avant la fin de l'année, pour alerter d'une possible intrusion avec une formation pour les enseignants.

### **Sécurité incendie**

Un premier exercice (obligatoire lors du premier mois suivant la rentrée) a été effectué sur chaque site, les 25/09 et 26/09. Ils se sont bien déroulés. Les élèves ont tous évacué les bâtiments et rejoint les points de rassemblement en moins de 2 minutes.

### **Sécurité aux abords à l'école**

Les abords de l'école : le stationnement et les circulations aux abords des 2 sites restent problématiques, de nombreuses incivilités et de nouvelles difficultés liées aux travaux retardent l'arrivée du car.

Les pistes de réflexion : affichage pédagogique créé par les enfants ; l'aménagement de la rue ; rendre les enfants aux portails et non dans le chemin de traverse sur le site de Pierre et Marie Curie ; une présence de la police municipale ; saisir l'adjoint de la sécurité pour relayer à la police nationale.

Malgré de nombreux échanges et pistes soulevées lors des précédents conseils d'école, la situation n'évolue pas. Au problème de sécurité, s'ajoute celui de la civilité, ce qui impacte fortement le climat scolaire.

M.Marmagne rappelle que c'est un sujet récurrent sur la ville.

### **Le règlement intérieur de l'école**

Le projet de règlement intérieur est présenté.

**Le règlement intérieur est adopté, il sera communiqué à l'ensemble des familles par voie numérique et papier pour les parents en faisant la demande.**

### **7) Les trois axes du projet d'école 2021/2024**

La directrice présente ces trois axes du projet d'école 2021/2024, qui s'articulent autour des trois priorités départementales suivantes :

- Mettre le travail en équipe au service de l'amélioration des résultats des élèves dans le domaine de la compréhension.
- Garantir à tous les élèves un parcours fluide, sécurisé et cohérent.
- Améliorer le vivre ensemble dans et autour de l'école.

### **8) La coopérative scolaire**

Elle vise à financer des projets coopératifs ou à acquérir du matériel qui bénéficiera directement aux élèves.

Au 1<sup>er</sup> septembre, le solde était de 1682,05 euros.

Les participations volontaires des familles à la rentrée s'élèvent à 2814 euros. Cette participation permettra de financer :

- les transports pour diverses sorties
- des intervenants sportifs
- des sorties scolaires

### **9) Questions diverses**

- Retour sur l'hygiène.
- Espace de rangement pour les élèves.
- Pour la classe de Mme RENOUARD, prévoir des porte-manteaux à hauteur de 20 (Site Théodore de Bèze).
- Sur le temps de la restauration scolaire et sur le temps de classe : regroupement des classes de CM1 dispersées.

- ***Communication mairie – famille :***

difficulté avec la grève de la cantine et de l'étude. La situation de grève a été compliquée à gérer avec une grande masse de gréviste. Réponse de la mairie : les mails ne sont pas lus, la communication via les réseaux sociaux et l'Yonne républicaine. Volonté de s'améliorer : envoyer une information prévenant l'arrivée d'un mouvement de grève ; une note pour les agents prévenir avant midi de la décision d'être gréviste ; un sms sera envoyé aux deux parents légaux des enfants.

- ***Communication école – famille :***

la communication est massivement dans le cahier bleu, porter une attention particulière pour les familles de parents séparés. Réflexion sur la place d'un ENT ou de la continuité de la place d'un cahier de liaison. Informations possibles via le site de l'école.

- ***Le périscolaire : accueil jusqu'à 18h30, un meilleur accompagnement, un meilleur temps de prise en charge des devoirs, une meilleure organisation.***

Magali MARGUET, directrice de l'école

Olivier AMIARD, secrétaire de séance

